

# Extrait du référentiel de certification

Normes de référence : NF EN 1340:2004 (P 98-340)

et NF P 98-340/CN:2004 (complément national)

## ■ SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES

### Caractéristiques géométriques

- Les profils des bordures et caniveaux sont définis dans la norme NF P 98-340/CN.

- Principales tolérances dimensionnelles :

Longueur : < 0,40 m : ± 4 mm ; 0,4 m à 1 m : ± 1 % ; > 1 m : ± 10 mm

Faces vues : < 100 mm : ± 3 mm ; 100 mm à 170 mm : ± 3 % ; > 170 mm : ± 5 mm

Faces cachées : < 60 mm : ± 3 mm ; 60 mm à 200 mm : ± 5 % ; > 200 mm : ± 10 mm

- L'épaisseur de la couche de parement des bordures et caniveaux bi-couche doit être ≥ 4 mm

Les caniveaux sans chanfrein sont repérés par le code SC dans la colonne "profils"

Aspect :

Les produits ne doivent pas présenter de défauts tels que fissure ou écaillage.

### Résistance à la flexion

| Classe | Valeur caractéristique (MPa) | Valeur minimale (MPa) |
|--------|------------------------------|-----------------------|
| S      | 3,5                          | 2,8                   |
| T      | 5,0                          | 4,0                   |
| U      | 6,0                          | 4,8                   |

### Résistance à la glissance ou au dérapage

Pour les bordures et caniveaux dont la face supérieure a été intégralement meulée et/ou polie, la valeur minimale de résistance à la glissance ou au dérapage obtenue en pratiquant l'essai normalisé est garantie par la marque NF.

## ■ CARACTÉRISTIQUES COMPLÉMENTAIRES OPTIONNELLES :

### Résistance renforcée aux agressions climatiques :

| Classe | Conditions climatiques  | Classe d'exposition correspondante de l'EN 206-1 | Spécifications   |
|--------|---|--|--|
| B      | -gel sévère, salage peu fréquent<br>-gel modéré, salage peu fréquent à fréquent   | XF1 à XF3  | Absorption d'eau ≤ 6 % en masse  |
| D      | -gel sévère, salage fréquent à très fréquent<br>-gel modéré, salage très fréquent | XF4  | Absorption d'eau ≤ 6 % en masse<br>et<br>Perte de masse à l'essai de gel/dégel :<br>- moyenne ≤ 1,0kg/m <sup>2</sup><br>- résultats individuels ≤ 1,5kg/m <sup>2</sup> |

### Résistance renforcée à l'abrasion :

| Classe | Spécifications  |
|--------|---|
| H      | Longueur de l'empreinte après essais au disque large : 23mm |

### CARACTÉRISTIQUE OPTIONNELLE FDES CERTIFIÉE

La certification des caractéristiques environnementales et sanitaires des bordures et caniveaux en béton d'unité de production est fondée sur l'analyse de la conformité à la FDES\* du cycle de fabrication des modèles de bordures et caniveaux les plus représentatifs du marché national, soit les bordures T2 et les caniveaux CS1.

Les étapes ultérieures à la mise sur le marché des produits (mise en oeuvre, fin de vie), traitées dans la FDES collective, sont considérées comme des constantes.

La certification a pour objet d'attester que les impacts environnementaux du site de fabrication sont maîtrisés, que leur valeur est au plus égale à +10% à celles de la FDES et que les données sanitaires de la FDES sont respectées.

\*Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) collective des bordures et caniveaux en béton établie conformément à la norme NF P 01-010 (publication CERIB 237.E publiée dans la base INIES ([www.inies.fr](http://www.inies.fr)). Les exigences de certification pour cette caractéristique sont consultables sous <http://www.cerib.com>.)

### SIGNIFICATION DE LA LIGNE "CODE INTERNE"

(O) Une note de commentaires est annexée à la présente décision

(A) Usine bénéficiant d'un allègement de la fréquence d'audit/inspection par tierce partie

(G) Usine autorisée à réduire la fréquence de contrôle des granulats (1)

(B) Usine autorisée à réduire la fréquence de contrôle du béton frais (1)

(1) L'indice associé est celui de la décision de première autorisation